

SOMMAIRE
Rencontre du 10 avril 2002
POINTS PRINCIPAUX DU COMPTE RENDU

EN PRÉAMBULE : présentation de nouveaux participants (Mario Lessard, Sulconam ; Robin Roy, Gaz Métropolitain), et témoignage de Isabelle DiPalma (résidente de Anjou), qui participe pour la dernière fois, déménageant à l'extérieur du secteur.

ITEMS À L'ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation des objectifs et de l'ordre du jour

Acceptés, à la suite de deux ajouts sous varia.

2. Révision et approbation du compte rendu du 23 janvier 2002

Des précisions et commentaires sont apportés sur certains points et le compte rendu est approuvé.

3. Affaires découlant de la rencontre du 23 janvier

3.1. Loi sur la sécurité civile

Un document est déposé et d'autres informations sont fournies sur un projet de réglementation fédérale concernant les sites industriels à risque.

3.2. Complément d'information relatif aux questions du Comité de vigilance

Un document comprenant des renseignements additionnels à l'information contenue dans le compte rendu du 23 janvier est déposé.

4. Poursuite des discussions du groupe

4.1. Bilan des réalisations 2001 et impact sur les orientations de l'AIEM

Les membres de l'AIEM se sont rencontrés pour échanger sur leurs perceptions, un an après la mise en place du CLIC. Suite à une proposition, les autres membres feront le même exercice (15 mai). Les conclusions des deux exercices seront présentées par la suite au comité.

4.2. Thèmes « Qualité de l'air » et « Sécurité » : ... poursuite des échanges

Les membres favorisent une approche « mixte », qui permettrait d'en apprendre davantage sur ce qui se fait localement, mais qui donne également l'occasion d'expliquer des notions plus théoriques et utiles afin de mieux comprendre les sujets abordés. Le sujet principal qui sera présenté et suivi d'une période d'échanges lors de la prochaine rencontre (le 26 juin) est « L'entente de gestion et de coopération environnementale » de la raffinerie Shell (avec le Ministère de l'Environnement et la Ville de Montréal). L'accent portera sur le bilan 2000 (Secteur Air) et sur les objectifs environnementaux à ce chapitre.

5. Points d'information

5.1. Informations de la part des membres de l'AIEM : incidents et travaux

A. Brunelle, Pétrochimie Coastal du Canada

- préparatifs en vue de la construction de l'usine PTT PolyCanada et du redémarrage de l'usine Coastal

C. Demers, Raffinerie Shell de Montréal

- bilan des plaintes 2001
- décès d'un employé
- réception de nouvel équipement pour la réduction du soufre dans l'essence
- bris d'une conduite et déversement

L. Lachapelle, Interquisa

- arrivée des effectifs dans l'édifice administratif

M. Lessard, Sulconam

- travaux de remplacement d'équipements (brûleur de la torchère et incinérateur)

R. Lusignan, Raffinerie de Montréal, Petro-Canada

- bris d'une conduite et déversement

5.2. Compte rendu des plaintes rapportées à la Ville de Montréal

Parmi les plaintes dans le secteur de l'Est (un total de 30 sur 143 pour la ville, de janvier à mars 2002), 5 d'entre elles sont attribuées à des établissements de l'AIEM. Un tableau de la répartition des plaintes 2001 sur le territoire de la CUM est déposé.

6. Varia

6.1. Entente de coopération et de gestion environnementale...

Dépôt des ententes relatives à la Raffinerie Shell et à la Raffinerie Petro-Canada.

6.2. Sommet de Montréal

Des renseignements généraux sont fournis sur la tenue des rencontres pré-Sommet. On encourage les membres à communiquer leurs priorités via le site web de la Ville. L'AIEM participera au Sommet de l'arrondissement RDP/PAT/ME ainsi qu'au Sommets thématiques sur l'environnement et la sécurité publique.

6.3. Demandes relatives à des projets de l'École secondaire Daniel-Johnson

Les représentants de l'AIEM sont informés sur deux projets visant à supporter par des contributions ces initiatives pour des jeunes étudiants.

6.4. ZIP Jacques-Cartier - Assemblée générale annuelle

L'assemblée se tiendra le 22 mai 2002, suivie d'une conférence sur les niveaux d'eau.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

26 juin 2002, à 17 h 15 : lieu à déterminer